



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro 2021-09 modifiant le règlement 2002-05 relatif au zonage et le projet de règlement 2021-10 modifiant le règlement numéro 2002-03 relatif aux divers permis et certificats

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

1. Lors d'une séance tenue le 7 juin 2021, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :
 - 1.1 Le projet de règlement 2021-10 modifiant le règlement 2002-03 relatif aux divers permis et certificats ayant pour objet des définitions relatives à l'hébergement alternatif, refuge, tipi et tente de prospecteur.
 - 1.2 Le premier projet de Règlement 2021-09 modifiant le Règlement 2002-05 relatif au zonage ayant pour objet de modifier les grilles de spécifications relatives aux zones RU-01, RU-02 et RU-03 pour autoriser des établissements d'hébergement.
2. En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la Municipalité de Lac-Saguay, en vertu de l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, opte pour une consultation écrite. Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires pourront le faire du 16 au 30 juin 2021 par courriel à rg@lacsaguay.qc.ca ou par lettre adressée à la Municipalité de Lac-Saguay à l'adresse suivante : 257A, Route 117, Lac-Saguay, (Québec) J0W 1L0.

Le premier projet modifiant le Règlement 2002-05 relatif au zonage et le projet modifiant le Règlement 2002-03 relatif aux divers permis et certificats peuvent être consultés aux heures d'ouverture des bureaux de la Municipalité de Lac-Saguay soit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.
3. Le premier projet de règlement modifiant le Règlement 2002-05 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Lac-Saguay, ce 9^e jour de juin deux mille vingt et un (2021).


Richard Gagnon, directeur général et
secrétaire-trésorier